



9èmes Rencontres Copéa

16 au 18 septembre 2020

Le Lazaret — Sète - France

Atelier : CAE - OF - QUALIOP1 18/09/2020

Intervenant-e : Jérôme VANDEVOORDE (ALTERACTIFS)

Rapporteur-se : Bertrand BARROT (SOLSTICE)

Nombre de participant-es : 16 (13 CAE)

Objectif de l'atelier

Echange de pratiques et questions / Qualiopi
Apports d'expert par Jérôme V.

[Voir aussi notes de Sarah L. ci-jointes + check-list SOLSTICE]

Points abordés

Tour de table des participants et de leur CAE / problématique Qualiopi. La plupart des CAE référentiels ont amorcé leur travaux de certification. Certaines ont mis en œuvre des ES pour cela. D'autres ont en recherche de prestataires à l'interne ou à l'externe (notamment). Jérôme a restitué Qualiopi dans le référentiel global de la formation avec notamment la suppression des OPCA et le CPF. Il a budgété des réflexions sur les critères Qualiopi et les exigences certifications.

A Retenir : idées-forces, apports majeurs, points de vigilance :

- Profiter du processus Qualiopi pour renforcer les liens entre les entrepreneurs et les organismes de la formation et développer des coopérations internes
- Certains indicateurs sont de la responsabilité de la CAE, d'autres sont de la responsabilité de chaque ES (ou EC) qui fait de la formation (voir check-list SOLSTICE)
- Le pré-audit ou "audit à blanc" à faire avec l'organisme certificateur choisi est conseillé par Jérôme V.
- Au delà de Qualiopi, voir la possibilité pour nos entrepreneurs de rendre éligibles certaines de leurs formations au CPF (ex. accompagnement la région d'Alsace...) et au CEC (Comité d'engagement citoyen pour la formation des bénévoles)

Si vous pensez à rapporter ce document à Caroline à la fin de l'atelier c'est super

ES : Entrepreneur salarié
EC : _____ en CAPE

ATELIER QUALIOPHI à Sète

18/09/2020

Report de l'obligation qualiopi au 1^{er} janvier 2022.

Tour de table :

- Solstice : 46 ES ont facturé en 2019 de la formation, CA 500 000 € (faible rapporté au nombre). Peu de formatrices. eurs pro au sens de Qualiopi. On a signé un contrat avec l'organisme certificateur choisi dans la liste nationale. (Idées certification situé à la base TGV). Pré-audit début décembre, espoir d'audit fin mai/début juin. Pollen l'avait anticipé, ont une certification depuis 4 ans. On les a fait intervenir : Qualiopi est l'occasion de constituer une communauté de formateurs plus soudée. Now 6 ES formateurs acceptent de faire partie de notre « groupe pilote » qui va tirer la charrette ».
- Steven de Potentielles (Vaucluse). On est datadocké, peu de formateurs mais on souhaite élargir notre offre de formation. On n'a rien enclenché.
- Aurélie pour « le groupe ». On se crée dans 15 j. recherche d'info.
- Luc, coopconnexion. En cours de Qualiopi. 14 formateurs. On avait déjà des certifications individuelles (UCPF) en elearning et coach.
- Armelle Marion (3bis). On est datadocké. Réu avec Pascale Lecaille, venu nous présenter les attentes de Qualiopi et grille de passage from datadock. On a stoppé (encore le temps !), mais on en est au tout début. Nous avait alerté : prendre rapidement l'organisme certificateurs. 40% sont des formateurs. On pensait recruter quelqu'un pour s'occuper de ça.
- Sherley de Terra Coopa à Montpellier. En recherche d'informations.
- Ben Levaquon de Créalead. 80 ES, 10% de notre CA. Le covid a stoppé, CA a décalé, recherche de prestataire en interne pour développer cette partie.
- Alexandra (collègue de Steven).
- Céline de Coaxion. Ont choisi l'orga. Financement porté par les formateurs (n'impacte pas la structure et les autres ES). Travail de fédération du groupe. Bcp de formateurs occasionnels, dur de leur faire comprendre l'enjeu collectif à bien répondre. On a déjà communiqué qu'on était dans la démarche.
- Mélissa, ES au sein de Synercoop. Avaient eu une certification intermédiaire après datadock. Vers certif d'ici fin de l'année. Environ 50 ES formateurs (moitié). Enjeu de réussir à garder la certification.
- Anna de potentielles. Groupe de formatrices.
- Frédéric Do d'Ariac. Pas de décision prise car certif sur des outils obligatoires. Pb pour les formateurs spécialisés ou les occasionnels (grave). On va leur demander leur avis, en expliquant les enjeux. Je pense qu'on va y aller. Recherche d'un moindre coût de l'organisme certif, et par qui sera pris en charge le coût.
- Raymond de Mosaïque (conseil en enregistrement RNCP et qualiopi).
- Sapie : on a engagé la certification. 20 formateurs. Potentiel de prospects. Missionné une ES qui mène la démarche.

Intervention de Jérôme d'Alteractif

- Depuis 3 ans dans Alteractif (collègue de Paolo). On essaye de sensibiliser nos ES. Les formateurs et les responsables de formation ont deux activités distinctes. Se positionner dans la certification en distinguant ces fonctions. C'est au départ une CAE de formation. Une trentaine de formateurs (PE, CPF, contrat pro... on intervient sur tous les dispositifs). Question : **qu'est ce qui est de la mission de la coop et de la mission des formateurs** (responsables de formation). Vers certif au printemps 2021. Organisme choisi est Qualitia. Qualiopi est la face émergée, car la réforme est une suite de 3 réformes et nous pouvons CAE être l'émergence d'un nouveau modèle (??).

- Qualiopi n'est pas une obligation mais permet de toucher directement des financements (CPF...) sans passer par un tiers qui autorise. CPF ok pour certaines formations non certifiantes (VAE, BC, info, acct créa, public de bénévoles...).

- **discussion autour de la certification des formations d'ES (inscriptions RNCP, etc.). Voir Passeport compétences informatique européen** pour permettre aux ES d'être référencé, voir aussi TOIC, TOSA, PIX. **S'inscrire sur Edof** (mes démarches > edof > mot de passe pour inscrire ses formations). Toute personne qui fait du bénévolat dans une asso a un ajout à son compte CPF. Les ES peuvent informer les associations là-dessus.

Ta formation peut être un bloc de compétence d'une certification (ex : gestion du stress). Un titre professionnel est composé de plusieurs blocs. On peut sous-traiter à des coûts moindres des certifications (ou se positionner et vendre ??).

- **la cae va prendre en charge qq indicateurs, le reste est supporté par les formateurs.** On vérifie. Vendre de la formation est un métier particulier.

- Difficulté à rentrer dans le formalisme : fait partie du job, contrepartie d'un fi public. Ceux qui ne souhaitent pas faire de formalisme ne vendent pas de formation. Qualiopi est vu comme une professionnalisation.

- Sous-traitance : c'est à celui qui vend la formation d'être certifié. Le sous-traitant n'a pas à être certifié mais donne les justifs requis.

- On a un atout en communication : vendre la proximité.

- On n'est pas obligé d'avoir un modèle de document unique. Veiller simplement à avoir le contenu obligatoire sur les docs internes (ce qui est normé). La feuille d'émargement n'est plus obligatoire depuis 2014. L'attestation d'assiduité en fin de formation est à faire signer par l'apprenant et noter des absences (s'il a suivi 80% de la formation, elle est éligible en entier).

- APPRENTISSAGE : a des critères particuliers (le maître d'apprentissage est responsable pénal pour l'apprenant).

Lecture et discussion autour des indicateurs (7 de plus que datadock).

Certains indicateurs ne nous concernent pas. Dire le process sur le choix du formateur (nous c'est des entrepreneurs). L'auditeur ne se déplace que si vous avez un local de formation (à distance). LMS est une solution (Plateforme de e learning). Les avis facebook fonctionnent ! catalogue de formation sur site internet. Il faut une trace de leur activité. Le programme de formation n'est pas obligatoire pour Qualiopi. Mais il y a tjrs un programme en vrai car il y a un contenu pédagogique.

Checklist des entrepreneurs-es de Solstice qui réalisent des interventions de formation professionnelle continue

Outils et documents à fournir à l'équipe support de Solstice

- 1- Curriculum-vitae, remis à jour chaque année et précisant les formations et actualisations de compétences de l'intervenant-e *pdf par mail à nb@solstice.coop et bertrand.barrot@solstice.coop*
- 2- Présentation de la formation remplie selon modèle fourni dans les fichiers Louty, comprenant notamment les objectifs de la formation, le programme détaillé, les méthodes pédagogiques utilisées et les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires *document word par mail à nb@solstice.coop et bertrand.barrot@solstice.coop*

- 3- Convention de formation pour les organismes ou Contrat de formation pour les particuliers selon les modèles fournis dans les fichiers Louty, signatures entrepreneur-e – client – Solstice.

Dans le cas de sous-traitance pour un autre organisme de formation, un devis Louty signé ou un bon de commande du client peuvent suffire.

La convention ou le contrat de formation avec toutes les signatures en pdf est inséré en pièce jointe à la facture dans le module de facturation de Louty.

- 4- Feuilles de présence originales avec signature des stagiaires pour chaque séquence d'une demi-journée pour les formations réalisées en direct. Copies des feuilles de présence pour les formations en sous-traitance.

Les copies pdf sont insérées en pièces jointes aux factures correspondantes dans le module de facturation de Louty.

- 5- Facture dans Louty, mentionnant l'intitulé de la formation, l'adresse du lieu, le nombre de stagiaires, leur statut social et si possible leurs noms, la durée et les dates de la formation, le nombre d'heures-stagiaires réalisée (heures d'absence décomptées) et le code BPF (Bilan pédagogique et financier) de la formation.

- 6- Copies pdf des attestations de formation signées par l'entrepreneur-e responsable de la formation, *insérées en pièces jointes aux factures correspondantes dans le module de facturation de Louty.*

- 7- Copies pdf des bilans à chaud écrits par les stagiaires en fin de module ou en fin de formation (obligatoires), *insérées en pièces jointes aux factures correspondantes dans le module de facturation de Louty.*

- 8- Copies pdf des évaluations à froid réalisées avec les stagiaires et/ou avec le client après la formation (optionnelles).

- 9- Bilan pédagogique de l'année à fournir à bertrand.barrot@solstice.coop avant le 30 mars de l'année suivante ou avant la fin du contrat avec Solstice.



9èmes Rencontres Copéa

16 au 18 septembre 2020

Le Lazaret — Sète - France

=> Atelier : **QUALIOP**

Les participantes et les participants

Prénom et nom	Coopérative	Mail et n° de telephone
Bertrand BARROT	SOLSTICE	bertrand.barrot@solstice.coop 06 30 44 97 57
Steven CALISTI	Potentielle Crea	steven.calisti@nouveusecrea.fr 07 56 80 30 04
MARON, Luc	Coopérations	lucmaron@gmail.com 06 76 88 06 66
Sarah LOYER	SOLSTICE	sl@solstice.coop 06 82 71 96 97
Armelle MARION.	3BIS	a.marion@3bis.fr
Kelissa BLON	Synerscoop	contact@lachsolide-coaching.fr 06 19 46 05 24
Isabelle Cauquelain	SOLSTICE	ic@solstice.coop 06 75 49 91 41
ANNA RODRIGUEZ	Potentilles	anna.rodriguez@valeurs-egales.com 07 81 62 72 28
DO Frédéric	ARIAC	F.do@ariac-34.com 06 70 70 68 77
Aurélia FOURNIER	Le group	a.fournier@legroup.fr
Raymond BRUNO	Mosaïque	Sensus.actio@outlook.fr 06 75 18 46 91
Céline CABRIGNAC	Co-Actions	ccabrignac@co-actions.coop
Shirley BRON	Terracoop	camtha@terracoop.com

Prénom et nom	Coopérative	Mail et n° de telephone
Levacon Ben	CREALEAD	benoit.levacon@crealead.com
LEROY Lolie	Crealead	secretariat@crealead.com
Alexandra Beauvais	Potentielle	contact@potentielles.org
Emmanuelle BENOY	SARIE	emma.leuon@sepic.coop
Vandevorde Gerome	Alterachip	gerome.vandevorde@ icloud.com 0695514630